

PROCÉDURE D'INSCRIPTION DANS LES FORMATIONS, DES ÉTUDIANTS et ÉTUDIANTES ACCEPTÉ.ES EN CÉSURE (2025-2026)

- **Pour les étudiants et étudiantes de l'IUT** : démarches des inscriptions en suivant le lien ci-dessous :
 - IUT (Toulouse Auch Castres) : <https://iut.utoulouse.fr/formalites-d-inscription>
contact.scolarite@iut-tlse3.fr
- **Pour les étudiants et étudiantes de la FSI, F2SMH, Santé** : démarches des inscriptions en suivant les démarches décrites ci-dessous :

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN LIGNE

Après réception de la fiche d'engagement préalable signée par toutes les parties attestant que la césure est acceptée, vous devrez :

➤ **POUR UNE CÉSURE ACCEPTÉE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025/2026**

1. Vous acquitter de la CVEC sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> avant votre inscription à l'université
2. Vous inscrire en ligne pour une 1^{ère} inscription (à compter du **4 juillet 2025**) :
<https://iaprmo.utoulouse.fr/iaprmo/ident1.jsf>

Vous inscrire en ligne pour une réinscription (à compter du **4 juillet 2025**) :
<https://iareins.utoulouse.fr/iareins/etapes/identification.jsp>

Attention : le montant des droits d'inscription indiqué en fin de saisie est celui du taux plein. Les étudiants en césure sur 1 année universitaire paient le taux réduit du diplôme.

Choisir le mode de « paiement différé » : le montant à payer sera communiqué par mail par la scolarité générale.

3. Déposer les pièces justificatives demandées sur la plateforme prévue à cet effet :
<https://pjweb.utoulouse.fr/pjweb/page/login.jsf>
4. Envoyer par mail la fiche d'engagement préalable signée par toutes les parties attestant que la césure est acceptée sans réserve à scolarite.inscriptions@utoulouse.fr
5. Un lien de paiement en ligne vous sera envoyé par mail : paiement en ligne par carte bancaire.

6. Prendre rendez-vous à partir du **9 juillet 2025** sur l'[ENT](#) :
 - 1^{ère} inscription : pour récupérer votre carte étudiante
 - Réinscription : pour retirer le sticker 2025-2026 sur présentation de votre certificat de scolarité 2025-2026 téléchargeable sur votre [ENT](#), et votre carte étudiante.

➤ **POUR UNE CÉSURE ACCEPTÉE POUR 1 SEMESTRE (S1 ou S2)**

1. Vous acquitter de la CVEC sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> avant votre inscription à l'université
2. Vous inscrire en ligne pour une 1^{ère} inscription (à compter du **4 juillet 2025**) :
<https://iaprmo.utoulouse.fr/iaprmo/ident1.jsf>

Vous inscrire en ligne pour une réinscription (à compter du **2 juillet 2025**) :

<https://iareins.utoulouse.fr/iareins/etapes/identification.jspx>

Les étudiants en césure sur 1 semestre paient le taux plein du diplôme

3. Déposer les pièces justificatives demandées sur la plateforme prévue à cet effet :
<https://pjweb.utoulouse.fr/pjweb/page/login.jsf>
4. Envoyer par mail la **fiche d'engagement préalable** signée par toutes les parties attestant que la césure est acceptée à scolarite.inscriptions@utoulouse.fr
5. Prendre rendez-vous à partir du **9 juillet 2025** sur l'ENT :
 - 1^{ère} inscription : pour récupérer votre carte étudiante
 - Réinscription : pour retirer le sticker 2025-2026 sur présentation de votre certificat de scolarité 2024-2025 téléchargeable sur votre [ENT](#), et de votre carte étudiante.

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Pour une césure demandée et obtenue sur l'année universitaire 2025/2026, c'est **le Bureau des Césures** (dfvu.cesure@utoulouse.fr) qui procédera automatiquement à cette IP spéciale Césure : CESURE ANNEE ou SEMESTRE.

Pour une césure demandée et obtenue sur 1 semestre seulement, vous devez vous rapprocher du **Secrétariat Pédagogique de la Formation** pour procéder à vos inscriptions pédagogiques pour le semestre non concerné par la Césure.

Si vous êtes en « **Accompagnement renforcé** », vous pourrez obtenir des ETCS : ceux-ci seront attribués à votre retour de césure après la validation de votre Référent et portés au supplément au diplôme.

Dans les autres cas, « **Encadrement normal** », sous réserve de la validation finale de la césure, cette dernière figurera au supplément au diplôme.